



Contrôle des gaz comburants

dans les hôpitaux

1. Que vérifie t'on pendant le contrôle ?

L'inspection consiste à un test d'étanchéité de l'installation de distribution des gaz comburants médicaux (oxygène, protoxyde d'azote ou gaz hilarant, mélanges de gaz avec plus de 22% d'oxygène).

2. Législation

Le contrôle est réalisé selon l'AR du 6/11/1979 « hôpitaux ».

3. Périodicité

Le contrôle est obligatoire :

- ✓ avant la mise en service de l'installation ;
- ✓ comme contrôle périodique, si l'installation est déjà sous pression de gaz.

Commandez ce contrôle maintenant
dans votre bureau régional ou via
www.normecbtv.com